

DU Allaitement maternel et gestion du lait de femme

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : **DUC711**

Responsable pédagogique : Pr Alexandre Lapillonne

Forme de l'enseignement : hybride (présentiel + distanciel) synchrone

La formation se déroule en format mixte (présentiel et à distance) du lundi au mercredi, puis exclusivement en présentiel le jeudi et le vendredi.

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

L'objectif principal de ce DU est de mieux accompagner la triade mère-coparent allaitant et leur(s) nouveau-né(s), puis nourrisson allaité, et former les professionnels à mettre en place des moyens de les soutenir dans un parcours normal ou pathologique.

La promotion de l'AM fait partie des objectifs de santé publique des différents Programmes Nationaux Nutrition-Santé (PNNS). Les enquêtes nationales périnatales (ENP), portant sur la totalité des naissances en France pendant une semaine donnée, ont montré que la proportion d'enfants allaités au sein en maternité était passée de 36% en 1972 à 67% en 2016. Malgré cette augmentation, les taux d'AM en France continuent à être loin derrière les autres pays européens qui se situent pour la plupart au-delà de 80% d'allaitement et quasi tout autant à 6 mois. Le projet

PNNS 2019-2023 envisage la promotion de l'allaitement par différentes mesures et le HCSP va publier en 2025 des recommandions qui les rejoignent.

Cela consiste pour les établissements et les professionnels de santé à :

- Mettre en œuvre les recommandations OMS/Unicef de l'initiative « hôpitaux amis des bébés » (IHAB) dans les maternités et les services de néonatalogie
- Développer la formation professionnelle et le développement professionnel continu, notamment pour les sages-femmes, les médecins généralistes, les gynécologues obstétriciens, les pédiatres, les pharmaciens, et les puéricultrices
- Favoriser la dissémination des bonnes pratiques sur la gestion du lait de femme et le soutien à l'AM et au don de lait. Parmi les suggestions WBTi former des professionnels à l'AM est un élément clé.

Tout professionnel de santé en contact avec la mère et son enfant, et plus largement, avec la famille, devrait bénéficier d'un minimum de 20h de formation à l'allaitement afin de remédier aux 4 causes principales d'arrêt prématuré de l'allaitement : engorgement, douleur des mamelons, faible prise de poids du bébé, ressenti de production de lait insuffisante. Actuellement, l'accompagnement des femmes qui désirent allaiter (70 %) n'est pas de qualité, par manque de formation et par défaut de compétence de la part de la majorité des professionnels de santé. Le thème de ce DU est la 5^e cible mondiale de nutrition des 6 publiées en 2023 : porter les taux d'AM exclusif au sein au cours des 6 premiers mois à au moins 50 %. Il a en conséquence pour objet d'attirer l'attention sur une série d'interventions et de politiques rentables pouvant aider les acteurs de la périnatalité à améliorer les taux d'allaitement exclusif chez le nourrisson âgé de moins de 6 mois.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation le stagiaire est capable de :

- Accompagner les allaitements maternels physiologiques, de l'initiation au sevrage
- Prendre en charge les principales pathologies dans le parcours de la femme allaitante
- Prendre en charge l'enfant allaité (à l'échelon individuel ou en ateliers)
- Organiser des formations d'équipes et de développer des outils d'accompagnement à l'AM
- Mener un audit et de relever les indicateurs de l'AM dans les unités de soins hospitaliers (maternité, services de néonatalogie et de pédiatrie) et le réseau ville-hôpital (HAD, PMI).

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUC711

Volume horaire : 136 heures dont 65 heures de cours magistraux, 40 heures de travaux dirigés, 1 heure de tutorat individuel, 5 heures de serious game, 2 heures d'examens écrits, 2 heures d'examen oraux et 21 heures de stage pratique

Calendrier : du 25/01/2027 au 15/10/2027

Date de l'examen : 19/11/2027

Rythme : 3 regroupement de 5 jours par an (7 heures par jour)

La formation se déroule en format mixte (présentiel et à distance) du lundi au mercredi, puis exclusivement en présentiel le jeudi et le vendredi.

Module 1 : 25 au 29 janvier 2027

Module 2 : 12 au 16 avril 2027

Modules 3 : 11 au 15 octobre 2026

Examen : 19/11/2027

Lieu : Université Paris Cité - Site Cordeliers -15 Rue de l'École de Médecine - Pavillon 1 RDC

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- **Module 1 :** *Bien débuter un allaitement maternel*
- **Module 2 :** *La poursuite de l'allaitement maternel : prévention, diagnostic et prise en charge des problèmes d'allaitement maternel*
- **Module 3 :** *Accompagner l'allaitement maternel jusqu'au sevrage*

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr Alexandre Lapillonne, PU-PH spécialisé en néonatalogie

Coordinateurs pédagogiques :

- Dr Virginie Rigourd, pédiatre néonatalogiste à l'hôpital Necker
- Pr Raphaël Serreau, PU-PH spécialisé en addictologie au CHU d'Orléans

Membres de la commission pédagogique :

- Nathalie Baunot, sage-femme coordinatrice du réseau de santé périnatale parisien
- Véronique Boulinguez, sage-femme coordinatrice PMI ville de Paris
- Sandrine Huneau, puéricultrice et formatrice en école de puériculture

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Fanny Autret / Marc Bellaiche / Catherine Césa / Caroline Charlier-Woerther / Sarah Pyridakis-Coquery / Marine Driessens / Romain Du Gravier / Bénédicte Jacquement / Sophie Serreau / Raphael Serreau / Luis Teixiera / Caroline Telion

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 21 heures

Stages et projets tutorés :

En stage, les apprenants sont encadrés par des maîtres de stage (MDS) ou des tuteurs issus de la formation des 3 jours du réseau de santé périnatal qui ont pour mission, d'une part, d'accueillir l'étudiant et l'intégrer sur son lieu d'exercice et, d'autre part, d'assurer sa formation dans son cadre d'exercice. Durant le stage, le MDS/tuteur est l'interlocuteur privilégié du stagiaire et son référent professionnel. Les stages sont centrés sur une démarche réflexive du stagiaire, à partir des situations rencontrées sur le terrain ou repérées pas les tuteurs. C'est par un questionnement conjoint à partir des pratiques que l'étudiant repère et sollicite les ressources nécessaires pour élaborer des mesures d'accompagnement de l'AM. Le suivi peut se faire à l'aide d'un support de type portfolio, portefeuille, passeport formation, ou carnet de stage.

Admission

- Pédiatres
- Généralistes
- Gynécologues / obstétriciens
- Puéricultrices
- Sages-femmes
- Pharmaciennes
- Diététiciennes
- Kinésithérapeutes
- Ostéopathes
- Auxiliaires de puériculture

PRÉ-REQUIS

Travailler dans le domaine de la périnatalité et de femmes allaitantes :

- à l'hôpital (en maternité, en unité de néonatalogie, services de pédiatres, urgences pédiatries, gynécologiques et obstétricales ; HAD)
- dans le secteur de la petite enfance (PMI, services de santé)
- en libéral (cabinet de sages-femmes, médecin généraliste, services d'intervention au domicile comme SOS médecin, urgences médicales parisiennes...)
- dans des services spécialisés : lactariums, biberonneries.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle (hors Pôle emploi) : **2100 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **2100 €**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université Paris Cité sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de la formation : 25 janv. 2027

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable pédagogique

Alexandre Lapillonne
alexandre.lapillonne@aphp.fr

Coordinateur pédagogique

Virginie Rigourd
virginie.rigourd@aphp.fr

Coordinateur pédagogique

Raphaël Serreau

Gestionnaire de formation continue

Geane Monnier
geane.monnier@u-paris.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Minimum 20 - Maximum 40

Lieu de formation

Site Necker

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUC711

Volume horaire : 136 heures dont 65 heures de cours magistraux, 40 heures de travaux dirigés, 1 heure de tutorat individuel, 5 heures de serious game, 2 heures d'examens écrits, 2 heures d'examen oraux et 21 heures de stage pratique

Calendrier : du 25/01/2027 au 15/10/2027

Date de l'examen : 19/11/2027

Rythme : 3 regroupement de 5 jours par an (7 heures par jour)

La formation se déroule en format mixte (présentiel et à distance) du lundi au mercredi, puis exclusivement en présentiel le jeudi et le vendredi.

Module 1 : 25 au 29 janvier 2027

Module 2 : 12 au 16 avril 2027

Modules 3 : 11 au 15 octobre 2026

Examen : 19/11/2027

Lieu : Université Paris Cité - Site Cordeliers -15 Rue de l'École de Médecine - Pavillon 1 RDC

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- **Module 1 :** *Bien débuter un allaitement maternel*
- **Module 2 :** *La poursuite de l'allaitement maternel : prévention, diagnostic et prise en charge des problèmes d'allaitement maternel*
- **Module 3 :** *Accompagner l'allaitement maternel jusqu'au sevrage*

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr Alexandre Lapillonne, PU-PH spécialisé en néonatalogie

Coordinateurs pédagogiques :

- Dr Virginie Rigourd, pédiatre néonatalogiste à l'hôpital Necker
- Pr Raphaël Serreau, PU-PH spécialisé en addictologie au CHU d'Orléans

Membres de la commission pédagogique :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Nathalie Baunot, sage-femme coordinatrice du réseau de santé périnatale parisien
- Véronique Boulinguez, sage-femme coordinatrice PMI ville de Paris
- Sandrine Huneau, puéricultrice et formatrice en école de puériculture

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Fanny Autret / Marc Bellaiche / Catherine Césa / Caroline Charlier-Woerther / Sarah Pyridakis-Coquery / Marine Driessens / Romain Du Gravier / Bénédicte Jacquement / Sophie Serreau / Raphael Serreau / Luis Teixiera / Caroline Telion

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGES ET PROJETS TUTORÉS

En stage, les apprenants sont encadrés par des maîtres de stage (MDS) ou des tuteurs issus de la formation des 3 jours du réseau de santé périnatal qui ont pour mission, d'une part, d'accueillir l'étudiant et l'intégrer sur son lieu d'exercice et, d'autre part, d'assurer sa formation dans son cadre d'exercice. Durant le stage, le MDS/tuteur est l'interlocuteur privilégié du stagiaire et son référent professionnel. Les stages sont centrés sur une démarche réflexive du stagiaire, à partir des situations rencontrées sur le terrain ou repérées par les tuteurs. C'est par un questionnement conjoint à partir des pratiques que l'étudiant repère et sollicite les ressources nécessaires pour élaborer des mesures d'accompagnement de l'AM. Le suivi peut se faire à l'aide d'un support de type portfolio, portefeuille, passeport formation, ou carnet de stage.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation